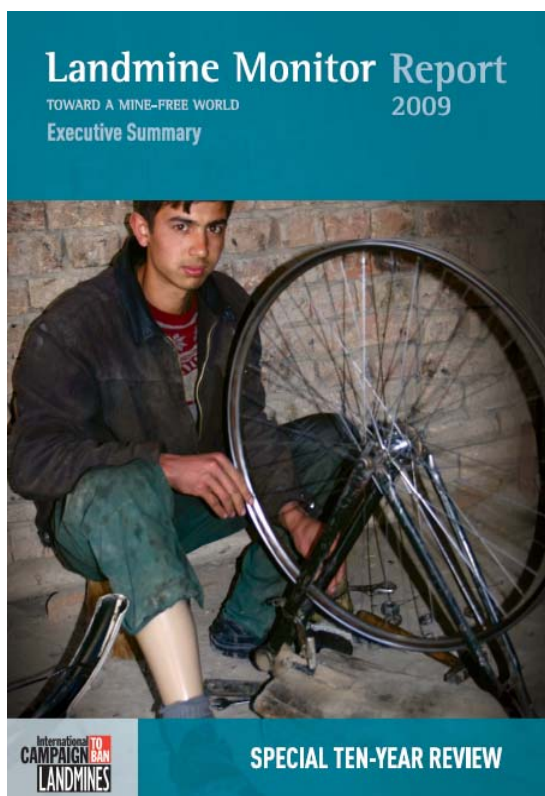


COMMUNIQUE DE PRESSE

Rapport 2009 de l'Observatoire des mines

10 années d'application du Traité d'Ottawa contre les mines antipersonnel



A l'occasion de la 10^{ème} année de mise en application du Traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel, le Rapport 2009 de l'Observatoire des mines, co-réalisé par Handicap International, dresse un constat encourageant de la lutte anti-mines, même si de nombreuses actions restent à mener.

L'utilisation, la production et le commerce des mines antipersonnel ont très nettement diminué ces 10 dernières années. Quelques 3.200 km² de terres ont été nettoyés et les accidents ont été réduits chaque année davantage, atteignant le chiffre de 5.197 victimes pour 2008, soit une triste moyenne de 14 victimes par jour.

Toutefois, de sérieux challenges demeurent, avec plus de 70 pays toujours pollués et une assistance aux victimes inégale voire insuffisante selon les régions.

En outre, si 80% des pays du monde ont ratifié le Traité d'Ottawa, 39 pays restent en dehors de l'interdiction, notamment la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie ou les Etats-Unis. Ces dernières années, seuls le Myanmar et la Russie ont fait usage de nouvelles mines.

Depuis 1999, 44 millions de mines stockées par les Etats ont été détruites, mais trois Etats n'ont pas respecté les échéances de 2008 (Grèce, Turquie, Biélorussie). 2 millions de mines antipersonnel, 250.000 mines anti-véhicules et 17 millions d'engins non-explosés (dont les sous-munitions) ont été retirés des sols pollués à travers la planète.

Et pourtant, plus de 73.000 victimes ont été recensées dans 119 pays et territoires depuis 10 ans. En incluant leurs familles et leurs communautés, ce sont des centaines de milliers

de personnes qui nécessitent une assistance particulière, et pour laquelle les fonds consacrés par l'aide internationale restent insuffisants. Bien souvent, cette assistance se limite à des aspects médicaux alors qu'elle devrait aussi intégrer des aspects psychologiques et des mesures de réinsertion sociale et économique indispensables au bon rétablissement des victimes dans leur société et donc, au développement du pays concerné.

Plus de 4 milliards de dollars ont été alloués à l'action contre les mines depuis 10 ans, dont 518 millions de dollars en 2008 (contre 431 en 2007) provenant de 23 pays et de l'Union Européenne. Les cinq contributeurs principaux sont, par ordre décroissant, l'Union Européenne, les Etats-Unis, le Japon, le Canada et la Norvège, tandis que les cinq pays les plus aidés sont l'Afghanistan, le Soudan, l'Irak, le Liban et le Cambodge. **Le Luxembourg a contribué à hauteur de près de 1,2 millions de dollars en 2008** (en hausse de 300 mille dollars par rapport à 2007) portant à plus de 9,3 millions de dollars sa contribution globale à l'action contre les mines depuis la mise en place de l'Observatoire. En outre, le Grand Duché a de nouveau participé au financement de la réalisation de ce Rapport 2009.

A quelques semaines de la Deuxième Conférence d'Examen du Traité d'Ottawa, qui se tiendra début décembre à Carthagène en Colombie, et un an après la signature du Traité d'Oslo contre les sous-munitions, ce rapport vise à porter un regard objectif et sans complaisance sur les réussites passées et surtout sur les enjeux des cinq années à venir en matière d'action contre les mines et les armes à sous-munitions. Pour Handicap International, l'universalisation des ces deux Traités, la poursuite du financement de l'action globale contre les mines et les sous-munitions et le renforcement des activités d'assistance aux victimes sont, plus que jamais, au cœur du sujet.

Précisions -----

Pour consulter le rapport : www.icbl.org/lm

L'Observatoire des mines est le programme de recherche et de suivi de la Campagne Internationale pour l'Interdiction des Mines terrestres (ICBL), lauréate du Prix Nobel et cofinancée par Handicap International. Chaque année depuis 1999, l'Observatoire des mines dénonce les conséquences humanitaires des mines antipersonnel, des armes à sous-munitions et des autres débris de guerre explosifs. Il suit aussi de près la mise en œuvre et le respect du Traité d'interdiction des mines de 1997. Le Rapport 2009 de l'Observatoire des mines dresse un état des lieux des politiques d'interdiction, du déminage, du nombre de victimes, de l'éducation aux risques des mines, de l'assistance aux victimes et du soutien aux actions anti-mines à travers le monde

Contact -----

► Pour plus d'informations : **Martin Lagneau**, Directeur, Tél. : 42 80 60-1
mlagneau@handicap-international.lu

www.handicap-international.lu
www.sousmunitions.lu